



Conseil du développement industriel

Cinquante-deuxième session

Vienne, 25-27 novembre 2024

Point 11 de l'ordre du jour provisoire

Renforcement des capacités nécessaires pour mettre en place des chaînes d'approvisionnement productives, résilientes et durables

Renforcement des capacités nécessaires pour mettre en place des chaînes d'approvisionnement productives, résilientes et durables

Rapport du Directeur général

À sa vingtième session, la Conférence générale a adopté une résolution sur le renforcement des capacités dont sont dotés les États Membres pour mettre en place des chaînes d'approvisionnement productives, résilientes et durables (GC.20/Res.2). Elle a prié le Directeur général de lui rendre compte à sa vingt et unième session, par l'intermédiaire du Conseil dans le cadre des sessions qu'il tiendrait entre-temps, de l'état d'avancement de l'application de la résolution, notamment des obstacles et des succès rencontrés dans ce cadre. Le présent rapport résume les activités et les réalisations de l'ONUDI depuis l'adoption de la résolution.

I. Introduction

1. Dans sa résolution GC.20/Res.2, sur le renforcement des capacités dont sont dotés les États Membres pour mettre en place des chaînes d'approvisionnement productives, résilientes et durables¹, la Conférence générale a prié le Directeur général, agissant dans la limite du mandat et des ressources de l'ONUDI, de continuer à échanger et à coopérer avec les secteurs public et privé et toutes les parties prenantes s'occupant de développement industriel inclusif et durable, en concertation avec les États Membres concernés, de manière à favoriser un processus inclusif qui permette de faire entendre toutes les voix pour mettre en place des chaînes d'approvisionnement productives, résilientes et durables à l'échelle mondiale et régionale ; de renforcer considérablement le transfert de technologie, selon des modalités convenues d'un commun accord, ainsi que le transfert de connaissances et

¹ Projet de résolution déposé par le Bangladesh et dont la Finlande s'est portée coautrice.

Pour des raisons de durabilité, le présent document n'a pas été imprimé. Les membres des délégations sont priés de bien vouloir se référer aux versions électroniques de tous les documents.



du savoir-faire correspondant, le soutien et les outils techniques et financiers, y compris la numérisation des chaînes d'approvisionnement, en faveur des pays en développement, et de mettre en commun les expériences et les meilleures pratiques pour promouvoir des activités propices à la libéralisation des échanges et aux investissements. Elle l'a également prié de renforcer ses activités de programme et d'élaborer une proposition globale visant à aider les États Membres, les entreprises et les travailleurs et travailleuses à continuer de mettre en place des chaînes d'approvisionnement productives, résilientes et durables, avec notamment des mesures de soutien ciblées, durables et efficaces en faveur des petites et moyennes entreprises (PME), des femmes et des jeunes en particulier, afin de veiller à ce que tous les acteurs puissent tirer profit des chaînes d'approvisionnement mondiales et régionales, en soutenant la transition nécessaire vers un avenir plus équitable, inclusif, durable et économiquement viable pour tous.

2. La Conférence a prié le Directeur général de lui rendre compte à sa vingt et unième session, par l'intermédiaire du Conseil dans le cadre des sessions qu'il tiendrait entre-temps, de l'état d'avancement de l'application de la résolution, notamment des obstacles et des succès rencontrés dans ce cadre. Le présent rapport contient des informations sur les différentes activités entreprises à cet égard par l'ONUDI en 2024, en particulier en matière de mobilisation, d'élaboration de programmes, de coopération technique, de partenariats et de sensibilisation.

II. Activités de 2024

3. Le 8 février 2024, le Secrétariat a organisé un dialogue sur le développement consacré à la promotion de chaînes d'approvisionnement productives, résilientes et durables, afin de consulter les États Membres sur les objectifs qu'ils envisageaient pour l'Organisation dans ce domaine. Ce dialogue a été ouvert par S. E. M. Asad Alam Siam, Représentant permanent du Bangladesh auprès de l'ONUDI, et M. Gunther Beger, Directeur principal de l'innovation et de la transformation économique pour la réalisation des objectifs de développement durable à l'ONUDI. Il a donné lieu à une table ronde interactive à laquelle ont participé M^{me} Vidiya Amrit Khan, Directrice générale de Desh Garments Ltd. ; M. Michael Smetana, Directeur général de HP Autriche ; M. Daisuke Shamoto, Directeur général adjoint pour la politique des entreprises et des droits humains au Ministère japonais de l'économie, du commerce et de l'industrie ; et M. Joerg Hofstetter, professeur associé en gestion de la chaîne d'approvisionnement à la KEDGE Business School.

4. À partir des contributions apportées par les États Membres dans le cadre du dialogue sur le développement, le Secrétariat a élaboré une proposition globale et une stratégie axée sur les programmes pour promouvoir des chaînes d'approvisionnement durables. Cette entreprise a été renforcée par une consultation interne à laquelle ont été associées toutes les divisions techniques, qui ont exprimé pour l'ONUDI une ambition originale consistant à mettre les chaînes d'approvisionnement au service des personnes, de la planète et de la prospérité. Cette ambition s'articule autour de trois grandes missions : créer de meilleures compétences et de meilleurs emplois ; mettre en place des chaînes d'approvisionnement (plus) vertes ; et permettre une répartition équitable de la valeur. Elle est également assortie d'une mission transversale : améliorer la transparence et la résilience.

5. En réponse à la demande des États Membres et pour réussir à mettre en œuvre cette stratégie axée sur les programmes, l'ONUDI a commencé à mettre au point de nouveaux outils de gestion de chaînes d'approvisionnement adaptés aux acteurs publics, aux associations professionnelles, aux organismes de promotion des investissements et aux entreprises présentes dans les chaînes d'approvisionnement. Ces outils sont conçus pour souligner l'importance, pour les économies et les secteurs concernés, des nouveaux textes de loi sur les chaînes d'approvisionnement, ainsi que pour informer sur les dispositions des législations existantes et émergentes relatives aux chaînes d'approvisionnement et des réglementations relatives à l'accès aux

marchés qui sont en vigueur partout dans le monde. À l'avenir, cette panoplie d'outils sera élargie à d'autres domaines présentant un intérêt, par exemple les évaluations de l'état de préparation sur les questions d'environnement, de société et de gouvernance. L'ONUDI a également élaboré un nouveau programme d'études portant sur ces questions d'environnement, de société et de gouvernance, qui s'articule autour de six domaines : la gestion des chaînes d'approvisionnement durables ; le développement à faible intensité de carbone ; les méthodes de collecte de données relatives aux questions d'environnement, de société et de gouvernance ; le devoir de vigilance ; la certification et les normes ; et l'économie circulaire et les modèles d'activité durables. Ces outils, qui seront collectivement désignés par le nom de « boîte à outils pour l'analyse rapide des chaînes d'approvisionnement durables », seront mis à la disposition des États Membres en temps voulu.

6. Pour mettre en œuvre la résolution GC.20/Res.2, l'ONUDI a également poursuivi sa coopération technique dans le domaine des chaînes d'approvisionnement durables, et elle a participé à différentes activités visant à élargir son portefeuille de projets afin de soutenir les États Membres. Elle a poursuivi et renforcé sa coopération technique afin de créer de meilleures compétences et de meilleurs emplois dans le cadre de ses projets – existants et nouveaux – sur le perfectionnement des compétences. Son initiative phare, « Skills for Sustainable Industrial Transformation in Africa » (Des compétences pour une transformation industrielle durable en Afrique), consiste à créer dans la région des centres de formation professionnelle pour améliorer les systèmes d'apprentissage tout au long de la vie, le but étant d'encourager la transformation industrielle et une transition équitable et ce faisant, de favoriser la mise en place de chaînes d'approvisionnement durables et inclusives. De même, la Plateforme d'apprentissage et de perfectionnement des connaissances accorde actuellement une priorité accrue aux compétences nécessaires à la création de chaînes d'approvisionnement durables, en s'appuyant sur sa récente conférence annuelle de novembre 2023, qui portait précisément sur ce thème.

7. L'ONUDI a continué d'intensifier ses activités de coopération technique en faveur de chaînes d'approvisionnement (plus) vertes en menant des travaux sur l'économie circulaire, sur l'utilisation rationnelle de l'énergie et des ressources, et sur la décarbonation. Ainsi, elle continue de s'employer résolument à promouvoir une économie circulaire dans le cadre de son programme financé par l'Union européenne intitulé « Switch to Circular Economy Value Chains » (le programme SWITCH de l'Union européenne au service des chaînes de valeur circulaires). Elle a également élargi son portefeuille de projets pour favoriser une répartition équitable de la valeur, en promouvant des investissements durables qui permettent la création locale de valeur ajoutée et en encourageant la responsabilité des entreprises à tous les maillons de la chaîne d'approvisionnement. Dans le cadre d'une initiative financée par l'Allemagne, l'ONUDI soutient actuellement la chaîne d'approvisionnement de l'automobile au Maroc, en aidant aussi bien les grandes entreprises multinationales que les PME à satisfaire aux nouvelles conditions imposées par la directive de l'Union européenne sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité.

8. L'ONUDI s'associe à plusieurs partenaires de poids pour renforcer son soutien aux États Membres. Elle est notamment associée à Fairtrade International pour élaborer des projets communs en faveur des propriétaires de petites exploitations agricoles intervenant dans les chaînes d'approvisionnement agro-industrielles. Elle s'emploie également à renforcer sa coopération avec des entités telles qu'ISEAL Alliance, une alliance internationale pour la certification et la spécification sociales et environnementales, la Food Safety System Certification, le Forum des Nations Unies sur les normes de durabilité et le Pacte mondial des Nations Unies. Par ailleurs, elle établit des partenariats avec divers acteurs du secteur privé.

9. Pour promouvoir le thème des chaînes d'approvisionnement durables et renforcer le rôle de premier plan qu'elle joue dans ce domaine au sein du système des Nations Unies, l'ONUDI participe activement à toutes sortes de manifestations, sessions et ateliers et les organise. Ainsi, deux grandes manifestations à venir de l'ONUDI, le forum multilatéral sur la politique industrielle, qui doit se tenir en

octobre 2024 en Arabie saoudite, et la Conférence sur un monde libéré de la faim, qui doit se tenir en novembre 2024 en Éthiopie, comporteront des sessions consacrées aux chaînes d'approvisionnement durables, qui porteront respectivement sur les chaînes d'approvisionnement de l'industrie automobile au Maroc et en Serbie, et sur les retombées de réglementations axées sur la durabilité pour la sécurité alimentaire à l'échelle mondiale. Par ailleurs, l'édition 2024 du Sustainability osapiens Summit, qui s'est tenue en Allemagne, était placée sous le patronage de l'ONUDI et a rassemblé environ 2 000 personnes issues d'entreprises représentatives, venues étudier comment rendre les chaînes d'approvisionnement plus durables. L'ONUDI a également participé à de grandes manifestations, telles que l'International Fairtrade Conference, en juin 2024, ou organisé des ateliers ciblés pour les parties prenantes, notamment un atelier ISEAL Alliance-ONUDI, en Colombie, sur les droits humains et le devoir de vigilance en matière d'environnement dans les chaînes d'approvisionnement.

10. Malgré les grands progrès accomplis par l'ONUDI dans l'application de la résolution GC.20/Res.2, des difficultés demeurent, notamment pour mobiliser les ressources financières nécessaires pour aider les États Membres à renforcer les chaînes d'approvisionnement productives, résilientes et durables. En conséquence, l'ONUDI a lancé diverses stratégies, consistant notamment à encourager des partenariats solides afin de permettre la mise au point et la prestation de services à moindre coût. Toutefois, la mobilisation de fonds restera cruciale pour obtenir des retombées importantes sur le développement de ce domaine.

III. Mesures à prendre par le Conseil

11. Le Conseil est invité à prendre note des informations figurant dans le présent document et à formuler des recommandations sur les moyens à mettre en œuvre pour améliorer la mobilisation de ressources dans ce domaine.
